

C2D92



Conseil de Développement Durable des Hauts-de-Seine

Commission 3 Grand Paris
« Attractivité économique »
16 mars 2010

Contribution de Madame Séverine Halioua,
Chargée de mission mobilité et écologie industrielle
Association OREE

16 mars 2010

Commission 3 "Attractivité économique" Etat des lieux et proposition de l'association Orée



Les Hauts-de-Seine en chiffres

68425 > commerce 16,8% **1,53** **790 000**
 entreprises > industrie 12% million d'habitants emplois dans le secteur privé
 > services 71%

La Défense : 1^{er} quartier d'affaires européen
3 pôles de compétitivité
2^{ème} port fluvial d'Europe : Gennevilliers
24 établissements d'enseignement supérieur
280 centres de recherche

Stratégie d'aménagement du territoire

Le **Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF)** définit les grandes **orientations de la dynamique de l'aménagement et du développement du territoire** dans les Hauts-de-Seine. Cette dynamique s'appuie notamment sur **quatre pôles majeurs** :

Boucle Nord

L'économie de la Boucle Nord est une économie qui prend appui sur l'industrie et la logistique. **16 % des activités sont dédiés aux activités productives**. Cependant, **le territoire amorce une mutation de son tissu** : on dénombre une perte de 6 000 salariés dans l'industrie entre 94 et 2006 et une hausse de 20 000 salariés dans le secteur des services entre 94 et 2006.

La population de ce territoire est fragilisée. Le revenu médian par ménage est l'un des plus faibles du département (inférieur à 20 000 euros) et la part des demandeurs d'emplois de moins de 25 ans au 1^{er} semestre 2006 approche les 10 % (contre 8% sur le département). Les perspectives économiques de la Boucle Nord sont cependant plus optimistes. Le territoire dispose de **ressources foncières importantes** : 340 hectares soit 65 % des espaces mutables ou disponibles dans les Hauts-de-Seine.

Sa localisation reste et restera attractive, renforcée par l'arrivée de transports en commun de masse. Enfin sont attendus sur la Boucle Nord des projets commerciaux d'envergure.

La Défense

La Défense compte 3 436 établissements concentrés sur 160 hectares et 14 des 20 premières entreprises nationales sont présentes sur le site. Parmi celles-ci, on peut citer la Société Générale, Total ou encore EDF. Son parc de bureaux s'étend à 3 millions de m² (tandis que Canary Wharf ou Francfort ne regroupent qu'entre 1,5 et 2 millions de m² chacun). Ce quartier d'affaire dénombre enfin 150 000 salariés, dont 2/3 de cadres et 20 000 habitants. La Défense est le **premier quartier d'affaires européen**.

Le quartier de La Défense et son pôle présentent **des spécificités économiques fortes** (une forte concentration en fonctions stratégiques et en emplois supérieurs, une diversité de secteurs d'activités (finances, centres de décision de groupes industriels (Total, EDF, Areva), communication (SFR-CEGETEL), conseil (Ernst & Young)). Le développement de La Défense a **des effets d'entraînement positifs pour l'ensemble de l'Ile-de-France**. La Défense confère à l'ensemble de la métropole parisienne une image de modernité et de place des affaires. L'implantation d'un siège à La Défense s'accompagne de l'implantation d'activités de back offices sur l'ensemble du territoire régional. Plus de 40% des emplois des groupes implantés à La Défense sont localisés sur d'autres sites franciliens.

Le **plan de renouveau de la Défense** prévoit la rénovation des immeubles obsolètes par des opérations de démolitions-reconstructions à hauteur de 150 000 m², la construction de 300 000 m² de bureaux neufs, une tour Signal, nouveau monument remarquable, symbole par son audace et sa modernité, prenant la forme d'une tour mixte accueillant bureaux, logements, commerces, salle de spectacles, la construction de 100 000 m² de logements (sont attendus 50 000 salariés à l'horizon 2013) et enfin une desserte renforcée par le prolongement d'Eole jusqu'à La Défense et au-delà vers le pôle de développement du Mantois.

Val de Seine élargi

Le Val de Seine représente **un territoire à l'intersection de deux pôles majeurs d'Ile-de-France** (le Quartier Central des Affaires et le Cône de l'innovation). **Ce pôle compte autant d'emplois que le pôle d'affaires de la Défense (150 000 emplois)**. Le parc immobilier représentant environ 2,9 millions de m² en 2005 est comparable à celui de la Défense et de l'ensemble communément nommé Cône de l'innovation, mais connaît un taux de vacance inférieur (6,1 % contre 8,1 % sur La Défense et 11,1 % sur le cône de l'innovation).

Le « VDS élargi » appartient à **3 pôles de compétitivité** : Cap Digital, System@tic et Meditech.

Son cadre de vie attractif est dû à un aménagement maîtrisé en tissu urbain dense, à la préservation des espaces verts (les espaces verts représentent soit 38 % du territoire du SMCVS), à la reconquête qualitative des bords de Seine (Ile monsieur à Sèvres), à un plateau résidentiel constitué d'un tissu pavillonnaire traditionnellement de qualité qui maintient population aisée sur le territoire et à un **tissu commercial dynamique** (11 commerces pour 1 000 habitants sur les communes du SMCVS pour 12 commerces pour 1 000 habitants dans les Hauts-de-Seine et 10 % de vacance dans le SMCVS pour 11,2 % dans le département).

Ce territoire est porteur de projets. Depuis 2007, On dénombre plusieurs opérations immobilières marquantes (34 500 m² installation du siège Europe de Microsoft dans le programme EOS à Issy, Thomson s'installera en 2009 sur les 18 000 m² de l'immeuble Parissy (TDF), Meudon campus voit Neuf Cegetel s'installer sur 23 000 m² de bureaux et Boulogne accueille IPSEN depuis juillet 2008 qui s'est implanté sur le trapèze avec 19 000 m²). Côte transports collectifs, une densification du réseau a été planifiée avec le prolongement du T2 au sud jusqu' à Porte de Versailles, au nord jusqu' à Bezons et la création de la ligne tramway Chatillon - Viroflay qui passe par Meudon-la-Forêt.

Vallée Scientifique de la Bièvre

Les atouts du territoire > Une terre dédiée à l'innovation > Grandes écoles : Centrale Paris, EPL, INSERM, CEMAGREF > Etablissements majeurs de la recherche : Onera, CEA > Installation des R&D de grands groupes : MBDA – EADS > Une diversité de l'offre résidentielle.

L'offre résidentielle est diversifiée, constituée aussi bien de logements collectifs que de logements individuels accessibles à l'ensemble des salariés. Cette richesse de l'offre, facteur essentiel de localisation des entreprises, favorise l'attractivité du territoire et doit être préservé. Certaines communes de la VSB ont d'ailleurs développé ces dernières années des programmes résidentiels importants, comme Montrouge qui comptait en 2004 2 235 logements de plus qu'en 1999 (+ 10,3 %) ou Le Plessis Robinson qui a depuis 10 ans un rythme annuel de construction de 200 à 600 logements. > Un réseau de transport en commun performant Outre le réseau existant (Transilien, RER, Métro, Bus), de nombreux projet d'infrastructures lourdes de transports sont en cours de réalisation (prolongement des Métro ligne 4 jusqu' à Bagneux, mise en service du tramway Châtillon-Vélizy-Viroflay, prolongement du Trans-Val-de-Marne (TVM) jusqu' à Antony...) qui viendront améliorer l'accessibilité du territoire. **Cette recherche d'une meilleure desserte et d'une meilleure liaison avec les pôles régionaux est un objectif indispensable à l'attractivité de la VSB.**

Les perspectives de développement :

- Un foncier progressivement identifié : 150 ha de foncier disponible ou mutable sur 72 sites identifiés
- Modernisation des espaces d'accueils des entreprises : 45 zones d'activités à requalifier pour 430 hectares, soit 4,8 % du territoire
- Des signes de dynamisme marquant : le volume de transactions, bien que connaissant un léger ralentissement sur un an, reste très haut, tiré par quelques transactions dans le neuf qui figurent parmi les plus marquantes, notamment 67 000 m² pour MBDA-EADS au Plessis-Robisson, 10 000 m² pour Compass à Chatillon.

Les zones d'activités (ZA) et les zones de redynamisation urbaine (ZRU) du département des Hauts-de-Seine

- *Les ZA : des pôles d'activités économiques*

Le département des Hauts-de-Seine se caractérise par une grande **diversité dans ses espaces d'accueil d'activités économiques**, du **quartier d'affaires de La Défense** à la zone artisanale de proximité.

Les activités économiques tertiaires sont principalement concentrées dans le tissu urbain dense, bénéficiant d'une **accessibilité remarquable avec Paris** et d'un **cadre de vie privilégié**, constituant de véritables **pôles économiques**.

Le tissu des zones d'activités traditionnelles des Hauts-de-Seine est constitué d'une **majorité de zones de petite et moyenne taille accueillant des PME**, et de quelques **très grandes zones dédiées aux activités logistiques et industrielles**. Le port de Gennevilliers, première plateforme logistique multimodale d'Ile-de-France, constitue la plus importante de ces zones d'activités.

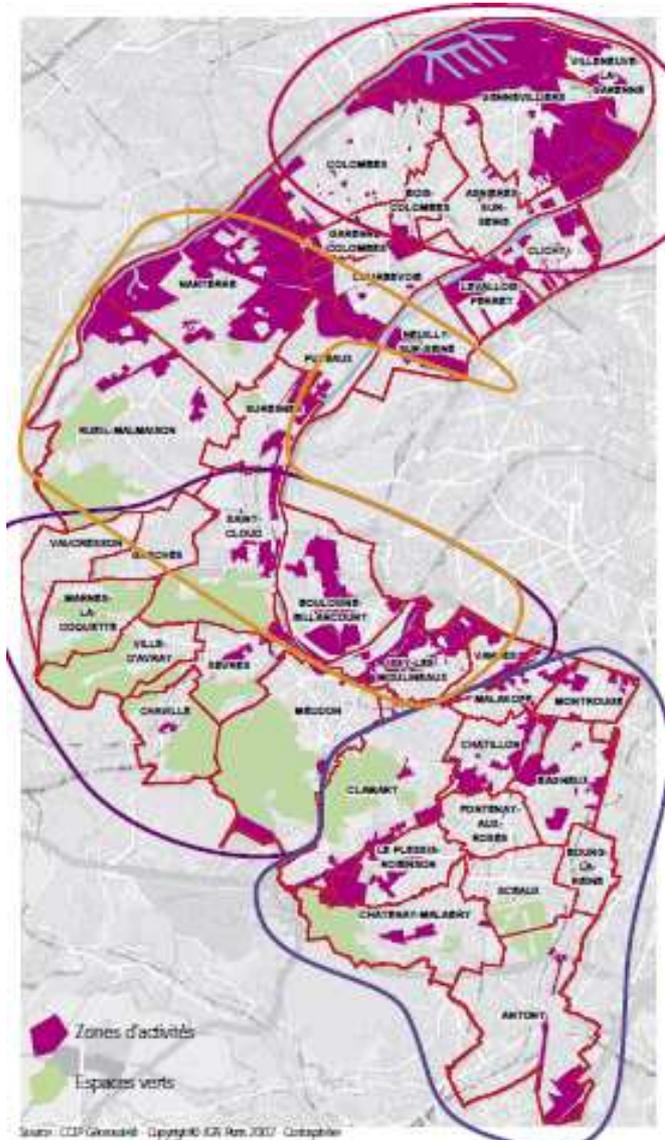
- *Les zones de redynamisation urbaine (ZRU) : gros plan sur le commerce*

La liste des ZRU est fixée par décret et regroupe un ensemble de zones géographiques confrontées à des difficultés particulières. Pour favoriser leur développement, ces zones décrétées "de redynamisation urbaine" bénéficient de dispositifs d'allègement renforcés en matière fiscale et sociale.

Les ZRU dans les Hauts-de-Seine : Antony Grand Ensemble, Asnières Quartier Nord, Les Blagis et la Butte Rouge à Chatenay, Le Petit Colombes, Les Grésillons à Gennevilliers, Le Petit Nanterre, La Caravelle à Villeneuve-la-Garenne

Les zones d'activités des Hauts de Seine

Etat 2003



L'enquête annuelle de conjoncture 2009

L'**enquête annuelle de conjoncture** menée par la **CCIP** donne un éclairage sur la situation économique. Portant sur les grands indicateurs conjoncturels - activité, investissements, emploi, prix, exportations, situation financière -, elle exprime l'opinion des PME et dégage, pour le département des Hauts-de-Seine, des **tendances globales et sectorielles**.

Après une année difficile, les dirigeants de PME des Hauts-de-Seine prévoient une amélioration de la conjoncture économique dans les mois à venir.

L'enquête de septembre 2009 atteste d'un **repli généralisé de l'activité**, avec des indicateurs en retrait par rapport à la précédente enquête. Près de la moitié des chefs d'entreprises déclarent une baisse de leur trésorerie, notamment pour les cafés-hôtels-restaurants et les PME des secteurs des services aux entreprises (ingénierie, informatique, R&D) et du transport.

La contraction de l'activité pèse sur l'investissement, en baisse pour plus d'un tiers des PME ces six derniers mois (contre un quart en 2008), et sur l'emploi. Exprimant un regain de confiance, 35% des dirigeants de PME des Hauts-de-Seine estiment que **la situation économique de la France va s'améliorer**, contre seulement 9% lors de la précédente enquête (octobre 2008).

Analyse du profil socio-économique du territoire

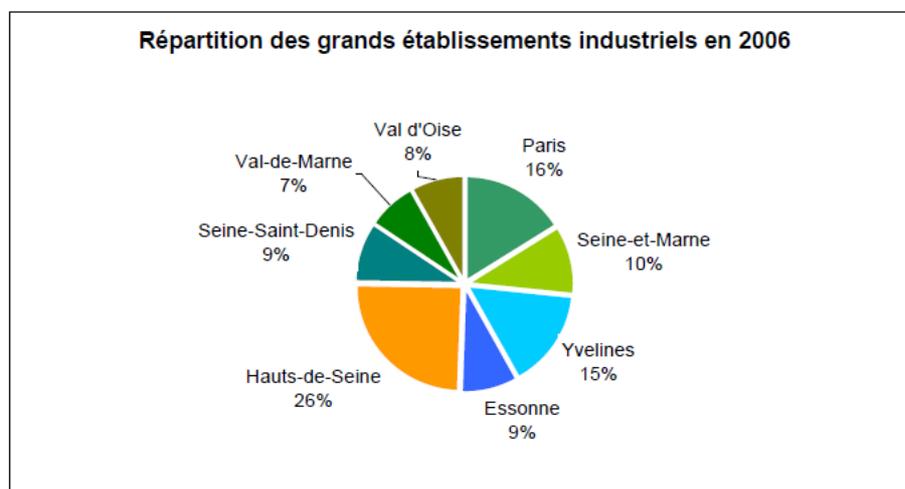
Représentation du secteur industriel :

Très peuplé et fortement urbanisé, le département des Hauts-de-Seine est le deuxième département francilien par son tissu économique : en 2007, il regroupe 21 % des effectifs salariés de l'industrie francilienne. Néanmoins, l'industrie n'emploie que 9,9 % des effectifs salariés du département.

Une large palette d'activités industrielles est représentée dans le département. Certaines industries du département ont vu leur importance diminuer au fil des ans, comme l'armement ou l'automobile ; mais **aujourd'hui l'industrie altosequanaise paraît plus particulièrement spécialisée dans la pharmacie, la parfumerie-entretien, les équipements électriques et électroniques et l'aéronautique-navale-ferroviaire.**

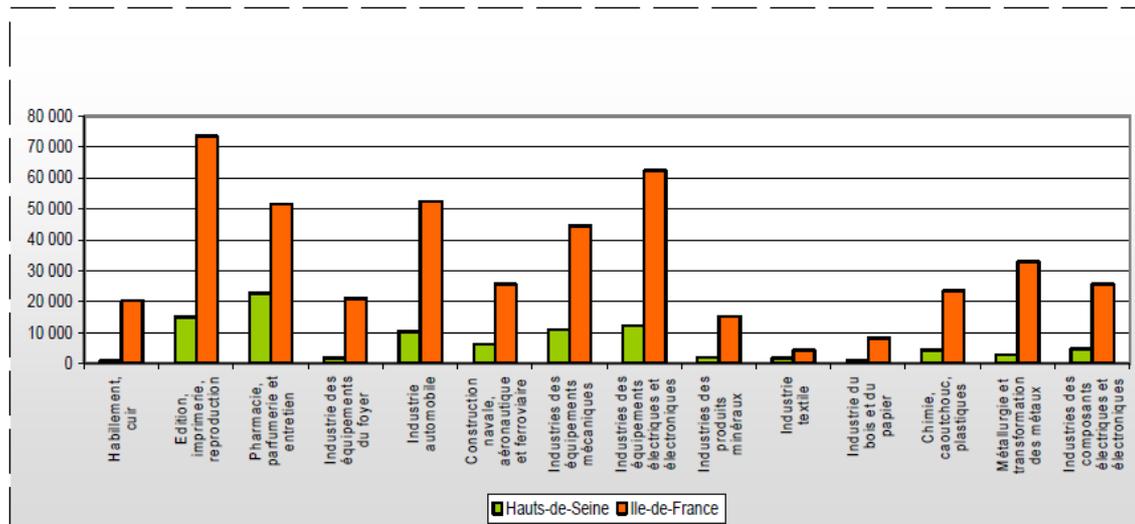
Au sud du département, à cheval sur le Val-de-Marne, la **Vallée Scientifique de la Bièvre** accueille une grande concentration de structures dédiées à la recherche et à l'enseignement scientifique et technologique dans les domaines de **l'aéronautique, l'armement, l'énergie, la pharmacie et la cosmétologie.**

- **La moitié des effectifs des grands établissements restent concentrée dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine**



Source: INSEE, Sirene, répertoire des entreprises et des établissements

REPARTITION DES EFFECTIFS SELON LES SECTEURS



Source: Insee, CLAP 2007

- **11% des établissements industriels franciliens sont dans les Hauts-de-Seine**
- **Mais les 6082 établissements des HDS représentent 21% de l'emploi industriel francilien.**

Méthodologie introductive: Les grands établissements industriels franciliens sont les établissements:

- "valides" entre le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2006 ;
- dont les effectifs atteignent au moins 100 salariés au moins une année durant la période ;
- dont l'activité principale est une activité industrielle au moins une année au cours de la période ;
- dont la région d'implantation est l'Ile-de-France au moins une année sur la période **(IAU IDF)**

Répartition des grands établissements industriels et leurs effectifs salariés par secteur d'activité (NES 36) dans les Hauts-de-Seine en 2006

	Etablissements		Effectifs		Evol des effectifs 2000-2006 (%)
	Nb	% du Total	Nb	% du total	
Industries agricoles et alimentaires	13	6,1	4 076	4,6	-0,4
Habillement, cuir	3	1,4	570	0,6	30,1
Edition, imprimerie, reproduction	25	11,7	8 214	9,2	16,9
Pharmacie, parfumerie et entretien	49	22,9	20 913	23,4	-7,5
Industries des équipements du foyer	1	0,5	160	0,2	-76,0
Industrie automobile	5	2,3	12 053	13,5	-12,1
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	7	3,3	6 674	7,5	9,1
Industries des équipements mécaniques	17	7,9	5 077	5,7	-28,8
Industries des équipements électriques et électroniques	25	11,7	10 883	12,2	-31,5
Industrie des produits minéraux	5	2,3	994	1,1	41,2
Industrie textile	2	0,9	362	0,4	-26,3
Industrie du bois et du papier	3	1,4	436	0,5	-13,8
Chimie, caoutchouc, plastiques	10	4,7	1 659	1,9	-45,1
Métallurgie et transformation des métaux	4	1,9	796	0,9	-82,8
Industrie des composants électriques et électroniques	12	5,6	3 573	4,0	8,6
Energie	33	15,4	12 846	14,4	-44,4
Total	214	100,0	89 286	100,0	-21,3

Source: INSEE, Sirene, répertoire des entreprises et des établissements

Les 10 plus grands établissements industriels des Hauts-de-Seine(Source : www.industrie-iledefrance.org/fiche-2-21-hauts-de-seine.html)

© IGN-Insee 2009

	Nom de l'établissement	Activité
1	RENAULT SAS	Construction de véhicules automobiles
2	THALES COMMUNICATIONS S.A.	Fabrication d'équipements d'émission et de transmission
3	DASSAULT AVIATION	Construction de cellules d'aéronefs
4	PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILE SA	Construction de véhicules automobiles
5	MBDA FRANCE	Fabrication d'armement
6	RENAULT SAS	Construction de véhicules automobiles
7	HACHETTE FILIPACCHI ASSOCIES	Edition revues et périodiques
8	SNECMA	Construction de moteurs pour aéronefs
9	AREVA NP	Chaudronnerie nucléaire
10	ASTRAZENECA	Fabrication de médicaments

Source: Insee, CLAP 2007

Hauts-de-Seine : 214 grands établissements industriels

5 pôles regroupent 66% des grands établissements industriels du département. Géographiquement, la partie nord des Hauts-de-Seine (de Rueil-Malmaison à Villeneuve-la Garenne) concentre 64% des grands établissements industriels du département (136 établissements):

- _ **La Défense** (Courbevoie-Nanterre-Puteaux) : 40 grands établissements
- _ **Neuilly-Clichy-Levallois** : 33 grands établissements
- _ **Rueil-Malmaison** : 17 grands établissements
- _ **CA Val-de-Seine** (Boulogne-Billancourt et Sèvres) et Issy-les-Moulineaux, Meudon et Saint-Cloud : 35 grands établissements
- _ **Montrouge et Bagneux** : 17 grands établissements

Source IAU IDF

Nombre d'entreprises par secteur d'activité au 1^{er} janvier 2008, HDS

	Nombre	Evol. (%) 2000 - 2008
Ensemble	85 780	19,9
Industrie	4 923	-8,5
Construction	5 470	24,9
Commerce	15 314	3,4
Services	60 073	27,9

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2008, HDS

	Ensemble	%	Taux de création
Ensemble	9 787	100,0	6,2
Industrie	405	4,1	3,9
Construction	949	9,7	9,6
Commerce	1 699	17,4	5,6
Services	6 734	68,8	6,3

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).

Représentation du secteur tertiaire :

Bien qu'héritier de nombreuses implantations industrielles anciennes, le département a vu se développer considérablement les fonctions tertiaires (sièges sociaux, conception, R&D, etc.). Le département compte ainsi le quartier d'affaires de **La Défense**, principal pôle tertiaire français, et place européenne où la densité de sièges sociaux est la plus forte. Le centre d'affaires de **Rueil-sur-Seine**, ainsi que les communes de **Levallois Perret**, **Boulogne Billancourt** et **Issy les Moulineaux** font preuve d'un grand dynamisme en matière d'accueil d'activités tertiaires.

Ces dernières années, l'essor des services aux entreprises a été important, en raison notamment de stratégies d'externalisation des entreprises et du recours à l'intérim. Riches en activités de **recherche privée**, notamment dans le secteur des instruments de mesure et de contrôle, du matériel médical, de l'optique et de l'horlogerie, de l'automobile, de l'industrie pharmaceutique ainsi que de la construction aéronautique et spatiale, **les Hauts-de-Seine comptent, après Paris, le plus grand nombre de centres nationaux d'études et de recherche publique** : CEA de Fontenay, ISPN, Inserm, Ifremer, etc.

Répartition des établissements et des effectifs franciliens dans les services au 01-01-2007

	Nombre d'établissements	Effectifs	Effectif moyen par établissement	Part dans l'effectif régional (en %)
Paris	181 295	697 435	3,8	38,8
Seine-et-Marne	19 844	96 557	4,9	5,4
Yvelines	28 950	126 427	4,4	7,0
Essonne	19 949	97 056	4,9	5,4
Hauts-de-Seine	51 703	451 710	8,7	25,1
Seine-Saint-Denis	22 778	124 157	5,5	6,9
Val-de-Marne	24 166	132 378	5,5	7,3
Val-d'Oise	16 862	73 212	4,3	4,1
Île-de-France	365 547	1 798 932	4,9	100,0

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements

- **Les effectifs liés aux activités de services des Hauts-de-Seine représentent 25% de l'effectif francilien**

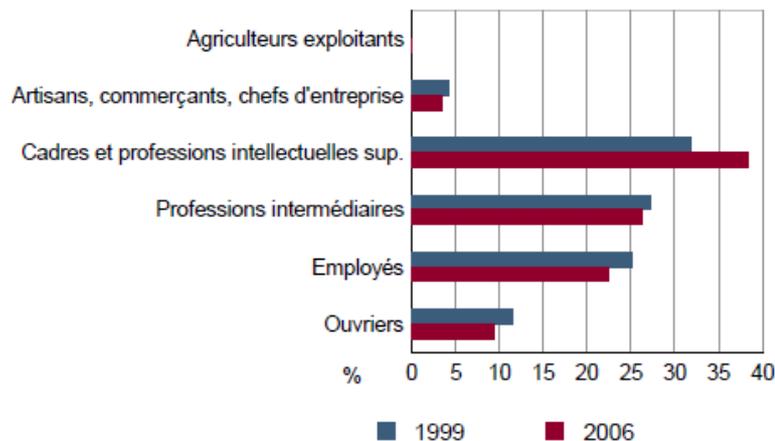
Représentation du profil social des habitants des Hauts-de-Seine

Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2006

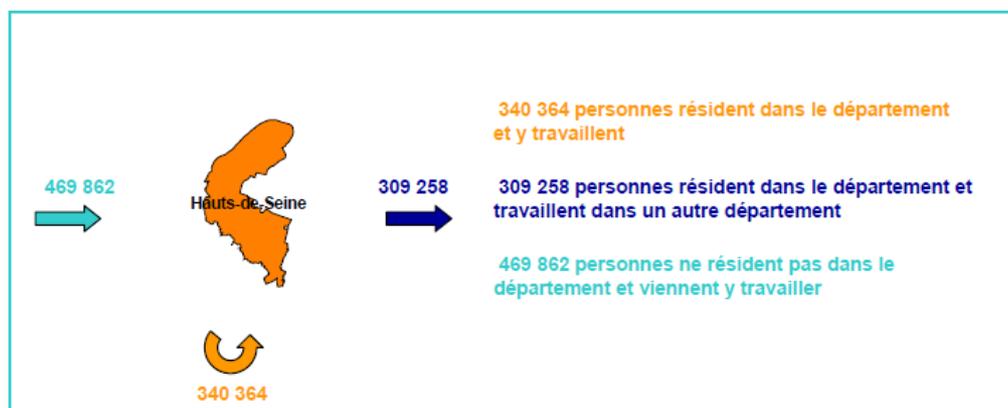
	2006	%	1999	%
Ensemble	1 241 129	100,0	1 157 791	100,0
Agriculteurs exploitants	236	0,0	132	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	34 526	2,8	36 618	3,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	269 776	21,7	199 670	17,2
Professions intermédiaires	202 905	16,3	178 372	15,4
Employés	203 548	16,4	207 511	17,9
Ouvriers	85 836	6,9	96 817	8,4
Retraités	235 173	18,9	217 539	18,8
Autres personnes sans activité professionnelle	209 128	16,8	221 132	19,1

Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations complémentaires.

EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations complémentaires lieu de travail.



Bilan des variations d'emploi des grands établissements industriels des Hauts-de-Seine entre 2000 et 2006

Mobilité des établissements pérennes (en nombre d'établissements)			
Hauts-de-Seine	Départs 92	Arrivées 92	Mouv intra 92
Industries agricoles et alimentaires	7	2	4
Industrie des biens de consommation	8	8	25
Industrie automobile	3	0	5
Industries des biens d'équipement	12	7	13
Industries des biens intermédiaires	6	10	21
Energie	2	3	7
Total industrie	38	30	75

Effets négatifs sur l'emploi -7 600 Mobiles Arrivées +5 700
 -14 200 Départs -13 300
 -6 000 Cessations (pures ou avec transferts)
 -600 Sortis du champ (uniquement ceux qui déménagent hors IDF)

Effets positifs sur l'emploi +1 000 Créations (pures ou avec transferts)
 +1 200 +200 Immobilières (uniquement ceux qui augmentent leur nombre de salariés)

➤ **Bilan Hauts-de-Seine des mouvements : -13 000 emplois**

Les Hauts-de-Seine enregistrent de fortes pertes d'emplois au sein des grands établissements industriels. En effet, le département cumule un certain nombre de difficultés mises en évidence lors la période précédente 1994-2000.

- les établissements qui s'installent dans le département sont loin de compenser les départs;
- les cessations engendrent d'importantes pertes d'emplois.

Concernant les établissements mobiles, les mouvements de départ les plus importants ont pour destination le pôle Saint-Denis/Saint-Ouen (3 500 emplois), le sud-est des Yvelines (Vélizy-Villacoublay et Saint-Quentin-en-Yvelines 3 400 emplois) et le nord-ouest de l'Essonne (Massy-Palaiseau 2 200 emplois). Les arrivées notables sur le territoire des Hauts-de-Seine se localisent majoritairement dans le pôle de La Défense et de la périphérie parisienne (Neuilly-Levallois-Clichy).

On peut noter qu'il n'y a aucune arrivée d'établissements de plus de 1 000 salariés sur le territoire des Hauts-de-Seine en provenance du reste de l'Ile-de-France ou de la province. Les 5 plus grosses arrivées (THALES Group, THALES Avionics, AIR LIQUIDE, SANOFI-AVENTIS et OBERTHUR) ne représentent que 40% des arrivées.

Concernant les mouvements à l'intérieur des Hauts-de-Seine, Nanterre et Rueil-Malmaison se distinguent en accueillant 30% des emplois (6600 emplois) consécutifs à ces mouvements.

Le secteur des biens d'équipement est le secteur d'activité qui accuse le plus de départs (12), et c'est à l'inverse le secteur des biens intermédiaires qui compte le plus d'arrivées (10). Au sein des mouvements intra-départementaux, le secteur des biens de consommation enregistre un nombre très important de mouvements (25).

Les établissements qui déménagent hors des Hauts-de-Seine et les cessations d'activité sont à l'origine des importantes pertes d'emplois industriels du département (respectivement -7 600 et -6 000 emplois).

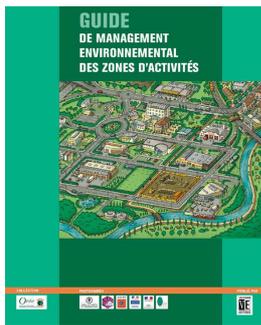
Comment maintenir l'attractivité économique du territoire ? Quelques pistes proposées par Orée.

Volet industriel

De grandes zones industrielles sont présentes dans les Hauts-de-Seine (Cf. page 5), ce qui représente une **spécificité importante du territoire**.

Au-delà de la gestion environnementale de ces zones, une démarche **d'écologie industrielle** vise à développer des **synergies** entre acteurs et à **valoriser les ressources** arrivant et sortant sur le territoire.

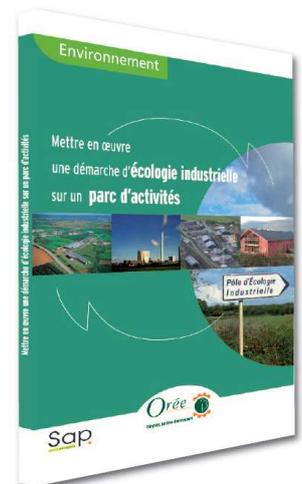
Expertise Orée dans le domaine de l'écologie industrielle



Mettre en place **une démarche de management environnemental** (cf. *guide Orée à gauche*) doit permettre d'intégrer l'environnement dans l'aménagement et la gestion de la zone d'activités mais aussi de répondre aux besoins des entreprises en proposant une offre de services adaptée. Il s'agit également de favoriser la prise en compte de l'environnement dans les entreprises, par exemple via des opérations collectives (collecte mutualisée des déchets, etc.). Cette approche collective constitue par ailleurs un préalable pour des stratégies plus ambitieuses et plus transversales, à l'image des démarches d'**écologie industrielle**.

L'écologie industrielle, alternative à l'approche end of pipe (traitement en fin de processus), propose une **vision systémique du système productif**, en s'appuyant sur la prise en considération des effets de réseau et des **complémentarités potentielles aux niveaux des filières économiques et des territoires**. Ce concept est basé sur l'idée que le système industriel peut être considéré comme une forme particulière d'écosystème naturel. Les zones d'activités sont une échelle territoriale cohérente pour expérimenter la valorisation systématique des ressources : les déchets, rejets ou émissions de certaines entreprises servent de matière première secondaire ou d'énergie à d'autres.

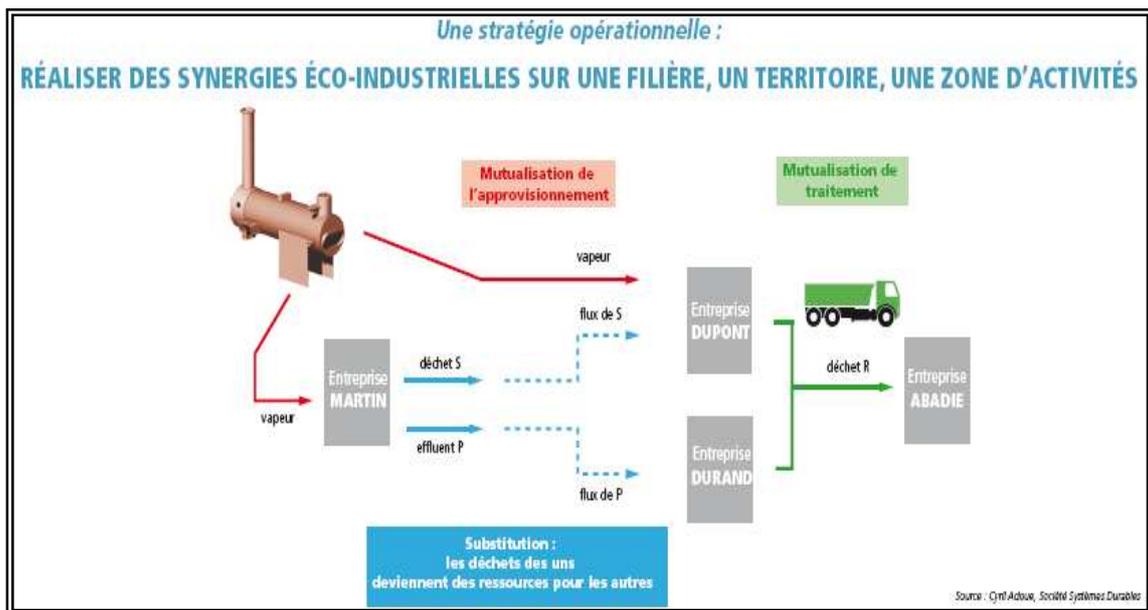
Les entreprises ont aujourd'hui clairement intérêt à optimiser la gestion de leurs flux de production. Pour les acteurs publics, une idée-force est de tendre vers des circuits économiques courts, en cherchant à réaliser un bouclage des flux de matières et d'énergie à l'échelle d'un territoire, d'une filière, d'une zone urbaine, d'une zone d'activités... Autant de sous-systèmes industriels dont l'analyse des flux entrants et sortants va permettre de mettre en évidence les synergies potentielles mais également de révéler des opportunités de développement. (cf. *guide Orée à droite*)



Une approche coopérative

Concrètement, la mise en œuvre de **synergies éco-industrielles** peut concerner :

- **La valorisation / l'échange de flux industriels** (eaux industrielles, déchets et coproduits, etc.)
- **La mutualisation de services aux entreprises** (gestion collective des déchets, collecte et réutilisation des eaux pluviales, transport, etc.)
- **Le partage d'équipements** (chaudière, production de vapeur, unité de traitement des effluents, etc.) ou de ressources (emplois en temps partagés, etc.)
- **La création de nouvelles activités** (activités d'interface nécessaires à la valorisation des sous-produits, développement de produits ou services à partir d'une nouvelle ressource identifiée, etc.)



Opportunités pour les collectivités:

- réduire les impacts environnementaux ;
- réhabiliter une zone d'activités en parc éco-industriel ;
- création d'activités (interface...) ;
- ancrage territorial VS délocalisation (proximité de ressources) ;
- attractivité de la ZAE, du territoire (offre de services / complémentarités) ;
- stratégie de développement local, SPL ;
- vers des circuits économiques courts, « bouclage » des flux matière / énergie.

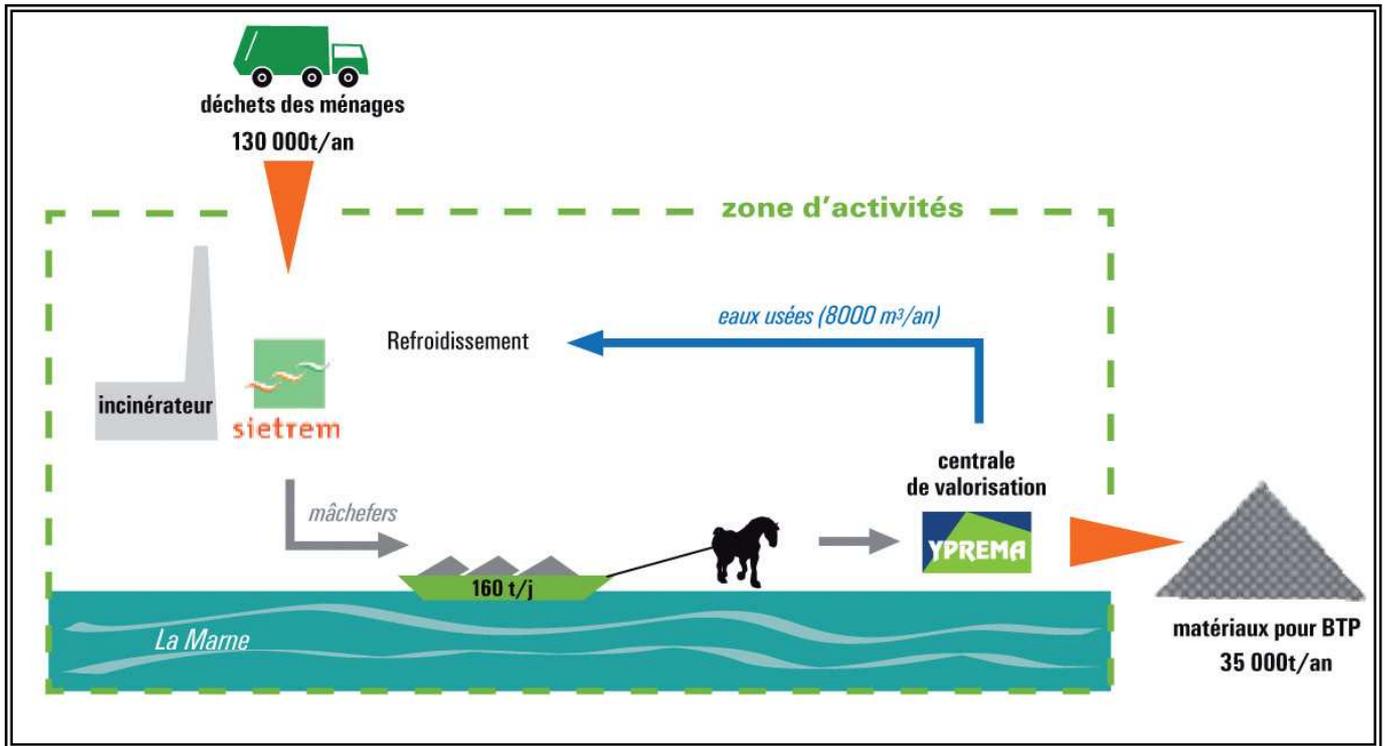
Opportunités pour les entreprises:

- rechercher des solutions d'optimisation dans l'environnement économique ;
- réaliser des économies d'échelles ;
- réduire les coûts de transport et de traitement des déchets ;
- générer des revenus par la vente de sous-produits ;
- améliorer l'éco-efficacité des process ;
- améliorer l'image de l'entreprise.

Quelques expériences françaises

- Ecopal, l'expérience pionnière (dunkerquois)
- Le Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube (CEIA)
- L'entreprise Yprema (Seine et Marne)
- Port Autonome de Marseille
- Vallée de la Chimie
- Projet COMETHE, mission DGCIS...

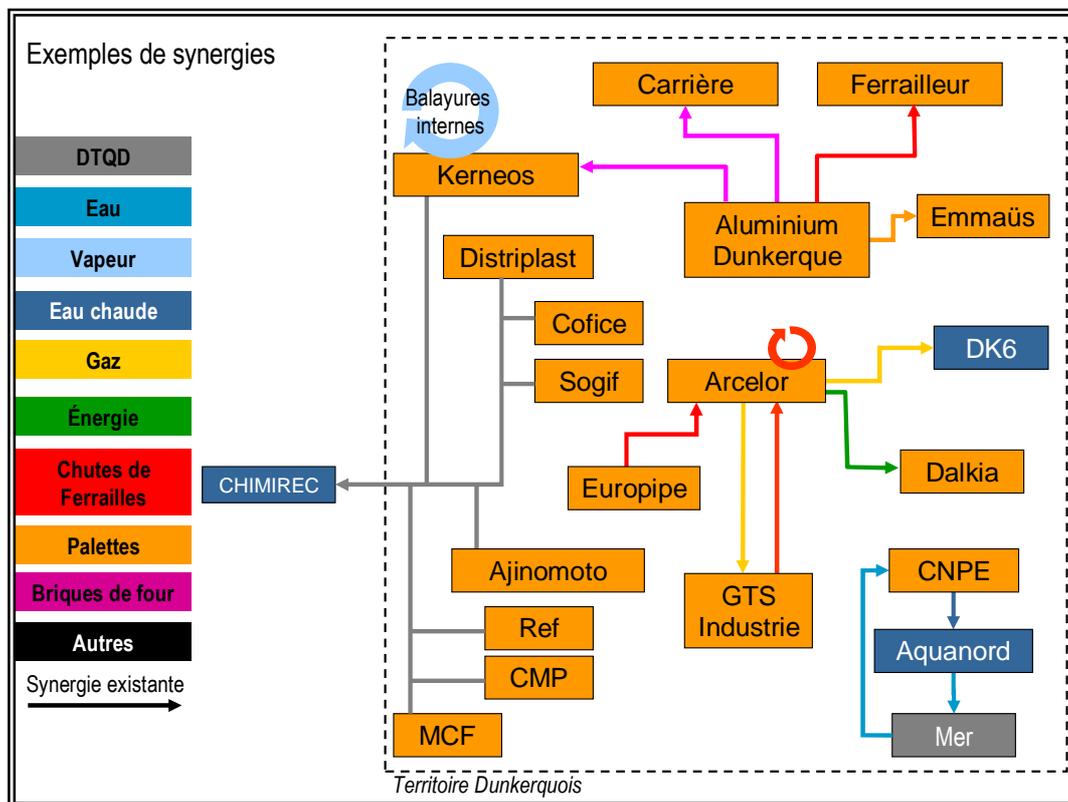
ZOOM sur la synergie YPREMA- SIETREM (Lagny-sur-Marne, Seine et Marne)



L'expérience d'ECOPAL

Synergies existantes sur la zone industrielle des deux Synthe:

Eude inventaire des flux 2008-2009: + de 200 Ets via 8 clubs de zone (boulonnais, calaisis)



Source: ECOPAL



- Orée est lauréat de l'Appel à Projets PRECODD 2007 de l'ANR COMETHE Conception d'outils méthodologique et d'évaluation pour l'écologie industrielle www.comethe.org
- **La mission DGCIS** (Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services)

La DGCIS a identifié Orée comme acteur référent dans le domaine de l'écologie industrielle. Dans le cadre d'un partenariat, celle-ci a confié à Orée une mission sur 2 ans visant à **impulser et coordonner des démarches d'écologie industrielle sur 5 zones d'activités pilotes et produire des recommandations d'ordre méthodologique.**

Cette mission présente en particulier une visée opérationnelle et une volonté de mobiliser fortement les acteurs économiques.

Recommandations d'Orée

- **Lancer des études** de flux de matières afin de déceler des synergies possibles entre industries et plus globalement entre entreprises sur le territoire

Objectifs au niveau du territoire : avoir une meilleure connaissance du bilan métabolique du territoire (flux entrants et sortants) afin d'orienter la stratégie d'implantation d'entreprises.

Il est également nécessaire de s'insérer dans un schéma stratégique cohérent à l'échelle de l'Ile-de-France.

- Intégrer les **éco-industries** des Hauts-de-Seine à cette réflexion

Les éco-industries produisent des biens et des services destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dégâts occasionnés à l'environnement, tels que les atteintes à la qualité de l'eau, de l'air et des sols. Le terme d'éco-activités fait référence, quant à lui, à l'ensemble de la filière.

Implantation des établissements en Ile-de-France

	Nombre d'établissements	Localisation des établissements (en %)
Paris	128	9,6
Hauts-de-Seine	161	12,1
Seine-Saint-Denis	195	14,6
Val-de-Marne	124	9,3
Seine-et-Marne	230	17,3
Yvelines	200	15,0
Essonne	153	11,5
Val-d'Oise	141	10,6
Ile-de-France	1 332	100,0
<i>Bassin parisien</i>	<i>3 906</i>	
<i>France métropolitaine</i>	<i>13 584</i>	

Source : Insee, CLAP au 31 décembre 2006

- **Attirer plus d'éco-industries** sur le territoire, car elles sont un maillon essentiel à la mise en place de synergies d'écologie industrielle. En effet, les débouchés des éco-industries sont, en premier lieu, liés à la satisfaction de besoins collectifs (collecte et traitement des différentes catégories de déchets, approvisionnement en eau et énergie, assainissement...).

Les secteurs des éco-industries et des éco-technologies sont source de **compétitivité** économique car ils intègrent les innovations en amont dans les process des industries et des entreprises, visant à limiter leurs impacts sur l'environnement.

Quelques domaines concernés :



Séverine Halioua
Chargée de mission écologie industrielle-transport
ecologie-industrielle@oree.org

- air : traitement et prévention des pollutions, des nuisances olfactives et sonores
- eau : réduction des consommations, eau potable, traitement des eaux pluviales et eaux usées,
- énergie : efficacité, intégration des ENR dans le bâti, exploitation de la biomasse urbaine,
- sous-sol : capacités de stockage (géothermie, CO2...) et réseaux,
- foncier : remédiation des sites et des sols pollués, biodiversité urbaine,
- matériaux et déchets : matériaux propres pour le bâti et la ville, collecte et traitement des déchets, recyclage, instrumentation et contrôle environnemental.

Exemple d'une démarche territoriale intégrée : le pôle des éco-industries d'Alès (Gard)

La constitution du pôle des éco-industries représente un élément fédérateur pour la revitalisation du bassin d'Alès et a permis d'élaborer une offre complète d'activités liées à l'environnement. Le projet a comporté deux volets :

- développement économique du site : *valorisation des capacités de recherche et d'innovation* autour de l'école nationale supérieure des mines et de ses laboratoires, structuration d'un réseau de PME innovantes dans les domaines de l'environnement, animation d'un tissu de sous-traitance industrielle (mécanique, chaudronnerie, électronique, chimie) ;

- élaboration d'une gamme de structures d'accueil adaptées pour les différents acteurs : existence d'un parc industriel scientifique et technique, d'un incubateur de projets technologiques, de pépinières d'entreprises, de zones d'activité.

Ce pôle regroupe aujourd'hui une trentaine d'entreprises, dont un tiers ont été créées ou installées depuis moins de trois ans, employant au total près de 300 personnes.

L'existence d'un centre de ressources et d'une équipe permanente d'animation concourt largement à la montée en régime du pôle, à sa promotion et au développement de synergies effectives entre les entreprises.

NB :

- Suite au **Grenelle de l'Environnement** et aux conclusions des groupes de travail mis en place par le **Comité Stratégique des Eco Industries** (COSEI), un renforcement du soutien public au développement des écotechnologies a été décidé.
- 4 mars 2010 : conclusion des **Etats Généraux de l'Industrie**.
Quelques objectifs avancés : - pérenniser l'emploi industriel ;
- renforcer la présence de la France sur les activités porteuses des emplois de demain, dont font partie les éco industries et industries de l'énergie.